



Waville

Bulletin municipal

Juin
2023

Mairie de Waville

24 Rue de Joyeuse

03 83 81 81 47

mairie.waville@wanadoo.fr

Permanences

Permanence des adjoints

Lundi de 18h à 19h

Secrétariat

Mardi de 11h à 12h // Jeudi de 15h à 18h

Permanence du Maire et urbanisme

Samedi de 10h à 12h

Crédit photo : Michel Herby, 2^{ème} prix du concours photo 2022

Suivez l'actualité de la commune :

- sur son site internet : mairie-waville.fr
- sur facebook : MAIRIE DE WAVILLE
- sur l'application INTRAMUROS

Bulletin municipal de la commune de WAVILLE.
Rédaction : commission Informations et communication.
Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Le mot du Maire

Chères Wavilloises, Chers Wavillois,

Enfin, les travaux de rénovation énergétique du bâtiment mairie-école-salle polyvalente-dojo et salle d'activités arrivent à leur terme. Il reste encore des finitions à réaliser.

Avec ces fortes chaleurs, les enfants des écoles notamment, ont pu profiter des bienfaits de la climatisation.

Je profite de ce petit mot pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances qui seront sans nul doute bien méritées après une année chargée.

Nous nous retrouverons avec plaisir au 14 juillet pour un repas patriote.

Bonne lecture,

Isabelle Collignon-Mathieu

Poste informatique à disposition

La Mairie s'est dotée d'un poste informatique à destination des habitants. Si vous ne possédez pas de poste informatique à votre domicile, désormais vous pouvez entreprendre vos démarches sur internet en mairie en toute confidentialité. Demandes diverses, courriers, déclarations...

Un élu peut vous aider si vous n'êtes pas familiarisé avec l'outil informatique.

Le poste est à votre disposition les lundis de 18h à 19h.

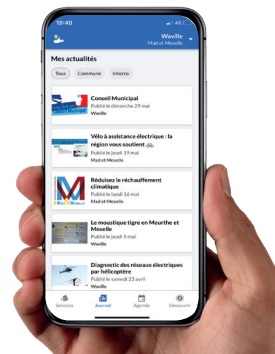
Actualités du village

Retrouvez les actualités de Waville :

- sur l'application mobile IntraMuros. Soyez notifiés ou consultez les événements, actualités et points d'intérêt de Waville et des communes environnantes.
- sur facebook [Mairie de Waville](#)
- sur le site internet [waville-mairie.fr](#)



Lien vers intramuros



Etat civil :

Ils sont nés

Leyvon LABBE KEMPFER
Axel RONOT

Ils nous ont quittés

Catherine GUITTON épouse GILLET
Pierrette ERLINGER
Marcel TARRY
Laurent JAMOIS

Nouveaux habitants

Nous invitons tout nouvel habitant à venir se présenter en mairie afin de tenir le plus à jour possible notre fichier de population.

Vous y trouverez également des renseignements sur la vie de notre village pouvant vous être utiles.

Prenez part à la vie du village !

Le dynamisme de celui-ci dépend de l'implication de chacun d'entre nous.

Merci également à tous les habitants de signaler en mairie toute modification dans la composition du foyer (pour les ordures ménagères notamment).



VIDÉO PROTECTION

Le conseil municipal a décidé de mettre en place un projet de vidéo-protection sur la commune.

Le montant des devis présentés par les entreprises s'élève à 45 311.16 € HT, soit 54 373,39 € TTC et se répartit comme suit :

Dépenses :	Montant H.T	Montant TTC
Installation du système de vidéo-protection	37 947.16 €	45 536.59 €
Travaux de génie civil	6 629.00 €	7 954.80 €
Travaux d'alimentation électrique	735.00 €	882.00 €
TOTAL	45 311.16 €	54 373.39 €
Recettes :		
DETR 2023 – 30%	13 593.35 €	
DETR 2023 – Bonification 5%	2 265.56 €	
REGION GRAND EST (50% plafonné à 20 k€)	20 000.00 €	
AUTOFINANCEMENT	9 452.25 €	
TOTAL	45 311.16 €	

Le Conseil Municipal sollicite des subventions au titre de la DETR 2023 et auprès de la Région : 80% de subventions sont attendues.



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Après avoir voté le compte administratif 2022 présentant un excédent global de 117 947,43€. Il a ensuite voté le budget primitif 2023 :

Section de fonctionnement :

- Recettes : 269 562 €
- Dépenses : 269 562 €

Parmi les principales dépenses figurent :

- les frais de personnel pour 83 760 €,
- la contribution aux eaux pluviales pour 7 700 €,
- les intérêts des emprunts pour 10 580 €.

Parmi les principales recettes, figurent les reports de l'année dernière pour 117 947,43 €, Les contributions directes pour 75 000€, les dotations de l'état pour 74 168€, les locations de terres et des pylônes télécom pour 43 000 €.

Section d'investissement :

- Recettes : 590 263 €
- Dépenses : 590 263 €

En investissement, le principal programme de l'année est bien sûr celui de la rénovation énergétique du bâtiment mairie-école-salles polyvalentes pour 218 898,67 € (subventionnés à 68 %), l'installation de cave-urnes au cimetière pour 11 540 €, les travaux d'installation de vidéo-protection pour 54 373,39 € (subventionnés à 80 %), renouvellement des tables de la salle polyvalente pour 5 466 €.



TAXE D'AFFOUAGE

Le conseil municipal décide de répartir l'affouage par tête et fixe la taxe d'affouage à 8,50 € le stère.



DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS SOLIDARITÉS COMMUNES

Un nouveau dispositif de soutien aux projets des collectivités locales et des associations a été voté pour 2023-2028 : le « fonds Solidarités Communes».

Notre commune étant éligible à ce fonds mobilisable pour des projets d'investissement, soit annuellement ou cumulable sur 3 ans, à hauteur d'un montant de 9 000 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention au titre du FSC à hauteur de 4 000 € pour des travaux d'extension de voirie, sur le haut de la rue du Bassin, sur un montant total de travaux de 8 253 €.



DEMANDE DE SUBVENTION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL DU CHARDON LORRAÏN 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention à l'association ci-dessus désignée d'un montant de 100 €.



TAUX DES TAXES 2023

Le conseil vote le taux des taxes pour 2023 :

	Taux 2022	Taux 2023
Foncier bâti	30.59 %	32.73 %
Foncier non bâti	32.55 %	34.83 %
Taxe Habitation (résidences secondaires)	8.67 %	9.28 %



SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Les Directrices du RPI du Bois des Pins ont demandé une subvention exceptionnelle dans le but de financer en partie la Classe Découverte 2023. Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 € par élève, soit 960 €.



DEMANDE SUBVENTION DETR FAÇADE MAIRIE-ECOLE RUE BAYARD

Après présentation d'un projet de travaux de réfection de la façade arrière de la Mairie-Ecole pour un montant de 12 240 € HT, soit 14 688€ TTC. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 .

Points travaux



Rénovation énergétique du bâtiment mairie - école - salle polyvalente et d'activités

Pour rappel, de gros travaux de rénovation énergétique ont été entrepris au sein du bâtiment mairie-école-salles polyvalente et d'activités. Cette rénovation comprenant le remplacement des huisseries et l'isolation du grenier ainsi que la mise en place d'un nouveau système de chauffage (pompe à chaleur) remplaçant les convecteurs électriques va permettre de considérables économies. De plus, ce dernier va permettre un réglage fin des températures grâce à une programmation dans l'ensemble des bâtiments communaux. Les travaux se poursuivent :

- le changement des huisseries est toujours en cours et devrait être terminé d'ici peu ;
- le changement du système de chauffage est terminé ;
- l'isolation en laine de verre pulsée du grenier ainsi que l'électricité sont terminées.

Les utilisateurs ont déjà pu constater les bienfaits de ces changements !



Waville, village où il fait bon vivre

Sécurisation du bâtiment communal rue de l'Eglise



Une entreprise est intervenue pour réaliser des travaux de sécurisation d'une partie du bâtiment communal. Les ouvriers ont démonté la toiture de la grange et ont raccourci un mur qui menaçait de tomber.

Installation de douze cave-urnes au cimetière

Il s'agit de sépultures enterrées destinées à accueillir les urnes des défunts.



Sécurisation des avaloirs

Les employés communaux ont installé des grilles de sécurité sur plusieurs avaloirs dans le village afin de prévenir tout risque d'accident.



Des moutons comme tondeuses

Les moutons du Conservatoire d'espaces naturels Lorrains nous ont rendu leur traditionnelle visite pour une tonte et un débroussaillage naturel des pelouses calcaires situées sur le plateau.



Réfection des trottoirs rue du Viaduc

La rénovation d'une partie des trottoirs de la rue du Viaduc est terminée. Ces travaux participent à la sécurisation des déplacements piétonniers vers l'arrêt de bus et le village. Une seconde tranche devrait être faite l'année prochaine. Le stationnement est désormais interdit sur les trottoirs.



Chantiers participatifs

Armoire à livres

Une seconde armoire à livres a été installée sur la Place du Mad. Vous pouvez vous servir ou disposer les ouvrages que vous souhaitez partager.



Floraison du village

Les bacs à fleurs, mais aussi les bancs et le récupérateur d'eau réalisés par des bénévoles et les employés communaux ont été installés dans la cour de l'école et dans le village.



Décorations de Pâques

L'équipe municipale s'est retrouvée dans l'atelier communal pour préparer des décorations à l'occasion des fêtes de Pâques. Les figurines en bois ont ensuite été peintes par les enfants du périscolaire puis accrochées devant le bâtiment mairie-école.





L'ENTRETIEN

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement, cela concerne entre autres, le désherbage et le balayage.

LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et 13h à 19h,
- Les samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour les soirées et fêtes, tapages nocturnes et musique trop forte sont interdits. L'idée encore répandue que l'on peut faire du bruit jusqu'à 22h est fautive !

LES FEUX ET FUMÉES

Les feux de jardin (déchets verts ou autres matières) causent un réel désagrément au voisinage, voire un danger en cas de vent, ils sont interdits par arrêté préfectoral. Les déchets verts et autres matières doivent être emportés à la déchetterie.

VIGILANCE SÉCHÈRESSE

Depuis le 23 juin, nous sommes placés en vigilance sécheresse. La situation évoluant constamment, l'application EauSec54 permet à l'utilisateur de connaître facilement et en direct les restrictions qui s'imposent à lui en fonction de sa commune et de son usage :

<http://data54.developpement-durable.gouv.fr/EauSec54/>

RÉGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES - PLAN CANICULE

Les habitants qui le souhaitent peuvent venir se déclarer en mairie ou par mail à mairie.waville@wanadoo.fr.

REPAS DES ANCIENS 2023

Le traditionnel repas des anciens a cette année été organisé conjointement avec la commune de Villecey-sur-Mad. C'est près de 80 personnes qui ont profité de l'ambiance festive du repas offert par les deux communes à leurs aînés.



Les doyens des deux communes présents au repas.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Élus et habitants des communes de Bayonville-sur-Mad, Vandelainville, Onville, Villecey-sur-Mad et Waville se sont recueillis devant le monument aux morts. Musique et chants de la chorale des Chanterelles accompagnés des élèves du RPI du Bois des Pins ont précédé un apéritif offert par la commune de Waville.



Photo E.R

L'après-midi, Waville a accueilli le Grand convoi de la Libération organisé par l'association Thanks GIs. Petits et grands ont pu admirer les véhicules exceptionnels de la seconde guerre mondiale.



PROMENADE FAUNE ET FLORE

Une vingtaine de personnes encadrées par Cédric et Coraline Lajoux, bénévoles du conservatoire des espaces naturels, a découvert la flore et la faune de nos pelouses calcaires.



MARCHÉ AUX FLEURS

L'association des Chanterelles a organisé son traditionnel marché aux fleurs et replants du printemps sur la place du Mad.



MARCHE DE PRINTEMPS

Organisée par l'association Les Chanterelles, la marche présentant des parcours de 6 ou 12km a accueilli une centaine de personnes !



APRÈS-MIDIS JEUX DE SOCIÉTÉ

L'association des Chanterelles propose chaque mois un dimanche après-midi «jeux de sociétés» organisé à l'ancien café de la rue Bayard.



FIN D'ANNÉE POUR LE JUDO-CLUB

Le judo-club a repris son rythme de croisière et l'année s'est terminée par la remise de diplômes et de ceintures de couleurs.



Alexandra Royer a terminé 3^{ème} au Championnat de France Seniors 3^{ème} division.

CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

A l'occasion des fêtes de Pâques, l'association les Chanterelles a proposé une chasse aux oeufs dans les rues environnant l'Eglise et sur le sentier la surplombant. Cette manifestation a fait la joie d'une vingtaine de gourmands !



LOTO DES ENFANTS

A l'initiative de l'Association des Parents d'élèves, près d'une vingtaine d'enfants a pu profiter d'un loto organisé dans la salle polyvalente.



SORTIES EN FORÊT

Chaque mois, les élèves du RPI du Bois des Pins partent à l'exploration de la forêt. Les enfants travaillent autour des arbres, des feuilles, des bourgeons.

Ils ont également fabriqué un petit pipoir en noisetier dans le cadre d'un travail sur la notion de construction du projet annuel «compagnons bâtisseurs».



VOYAGE SCOLAIRE

Les élèves des classes élémentaires du RPI du Bois des Pins ont eu la chance de partir en voyage scolaire. Cette année, ils sont partis à la découverte du château reconstitué de Guédelon, de la ville médiévale de Provins et du château de Fontainebleau.



BOOM DES ENFANTS

L'APE a également régalé les enfants en les réunissant dans la salle communale de Saint-Julien-les-Gorze pour une boom ! Musique et danse étaient de la partie !



REMISE DE CADEAUX AUX CM2

Comme c'est désormais la tradition, les 12 élèves de CM2 ont reçu un livre pour leur passage en 6^{ème}.



KERMESSE DE L'ÉCOLE

Mi-juin, la kermesse du RPI du Bois des Pins organisée par les institutrices et l'association des parents d'élèves a offert son spectacle de danses et de chants sur le thème médiéval des rois, des reines et des châteaux forts.



FÊTES ET MANIFESTATIONS à venir

14 JUILLET 2023	Mairie
21 OCTOBRE 2023	Association les Chanterelles
22 OCTOBRE 2023	Association les Chanterelles
FIN OCTOBRE 2023	Association des parents d'élèves
5 NOVEMBRE 2023	Mairie et associations
2 DÉCEMBRE 2023	Association les Chanterelles
3 DÉCEMBRE 2023	Association les Chanterelles

Repas citoyen, retraite aux flambeaux, karaoké
Marche de nuit
Marché aux fleurs
Halloween
Fête patronale
Soirée tartes flambées
Spectacle du Siant-Nicolas

